

# PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

**Séance du 5 juillet 2018**

Le 5 juillet 2018 à 20h, le Conseil Municipal d'Obermorschwiller, dûment convoqué le 26 juin 2018, s'est réuni dans la salle du Conseil, à la Mairie.

**Nombre de membres :**      **Sous la présidence de M. Georges RISS, Maire,**

**élus :                    11**

**en exercice : 11**

**Etaient présents :**

HIGELIN Jean, VONAU Michel, SCHNEIDER Caroline,  
Adjoints,

**présents :            08**

BARRE Patrick, DITNER Eric, KRITTER Eric, HARNIST  
Evelyne.

**+2 procurations**

**Absents excusés :** ENDERLIN Jean-Yves, BIPPUS-HAENGGI  
Pascale, GUTLEBEN Gilles.

**Procurations:** BIPPUS-HAENGGI Pascale à SCHNEIDER  
Caroline; GUTLEBEN Gilles à VONAU Michel.

**Secrétaire de séance :**      BROGLY Delphine.

## **ORDRE DU JOUR :**

1. Approbation du PV de la séance du 18 mai 2018.
2. Extension du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Emlingen, Heiwiller, Obermorschwiller, Schwoben et Tagsdorf à Wittersdorf et à l'ensemble des niveaux.
3. Décision modificative relative à une opération d'ordre.
4. Travaux en cours.
5. Dégâts d'orage.
6. Divers

En application de l'article L.2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil Municipal, à l'unanimité, nomme Mme Delphine BROGLY, secrétaire de Mairie, à la fonction de secrétaire de séance.

### **1. Approbation du PV de la séance du 18 mai 2018.**

Le PV de la séance du 18 mai 2018 est approuvé et signé par tous les conseillers présents.

## **2. Extension du Regroupement Pédagogique Intercommunal (RPI) d'Emlingen, Heiwiller, Obermorschwiller, Schwoben et Tagsdorf à Wittersdorf et à l'ensemble des niveaux.**

Dans le cadre de la préparation de la prochaine rentrée scolaire de septembre 2018, nous avons été informés au début du mois de juin 2018 que les services de l'Education Nationale avaient pour intention de fermer 2 classes, une au niveau de l'école maternelle d'EMLINGEN et une au niveau de l'école de WITTERSDORF.

Ce projet de suppression de 2 classes dans un contexte où les effectifs apparaissent comme adaptés à leur maintien, a pour conséquence d'entraîner une organisation et une répartition par niveau dans les différentes écoles de notre territoire qui apparaît totalement inadaptée à la mise en œuvre d'un enseignement de bonne qualité. Il n'est pas imaginable que les conditions optimales d'apprentissage puissent être réunies dans des classes avec 30 élèves regroupant jusqu'à 4 niveaux.

Qui plus est, les salles de classes ne sont absolument pas adaptées à l'accueil de tels effectifs ni au niveau de leur taille ni en matière d'équipement.

Cette détérioration annoncée des conditions d'apprentissage a évidemment interpellé fortement les parents d'élèves qui ont décidé de s'organiser pour contester ce projet de fermeture de classes.

Face à cette situation les maires des 6 communes concernés se sont réunis le 7 juin 2018 en présence de M. le Sénateur du Haut-Rhin, René DANESI.

A l'issue de cette réunion il a été décidé d'un commun accord entre les participants :

- de demander aux services de l'Education Nationale de surseoir à ces projets de fermeture de classes au regard du bien-être des enfants et des bonnes conditions de leur enseignement qui sera déterminant pour leur avenir et pour leur bonne intégration sociale,
- d'étudier de façon approfondie et pour la rentrée scolaire de septembre 2019, une extension du périmètre du RPI aux 6 communes concernées et à l'ensemble des niveaux de la maternelle au primaire.

Pour ce faire, il est nécessaire que la réflexion puisse s'engager rapidement au moyen d'un accompagnement et d'une concertation avec tous les acteurs concernés. Aussi il a été souhaité qu'une 1ère réunion puisse se tenir avant les congés d'été avec les services de l'Education Nationale, les 6 maires, le Sénateur René Danesi, Madame la Sous-Préfète, un représentant de la Communauté de Communes Sundgau, un représentant de la Région et un représentant du Conseil Départemental.

Un courrier en ces termes, co-signé par l'ensemble des participants à la réunion à la réunion du 7 juin 2018, a été transmis à Madame la Directrice Académique des Services de l'Education Nationale du Haut-Rhin.

**Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents et des représentés :**

- **approuve** qu'une réflexion et des études approfondies soient menées dans l'objectif de procéder pour la rentrée scolaire de septembre 2019 à une extension du périmètre du RPI aux 6 communes concernées et à l'ensemble des niveaux de la maternelle au primaire,
- **charge** M. le Maire de participer à l'ensemble des travaux et réunions nécessaires à la concrétisation de ce projet.

### **3. Décision modificative relative à une opération d'ordre.**

Monsieur le Maire présente le document édité par la Trésorerie d'Altkirch en date du 16 avril 2018, relatif à l'état de l'actif.

Il explique que les frais d'études de sécurité-prestation de comptage réalisés en 2015, d'un montant de 6 330,00 €, ont été inscrits à l'article 2031, sous inventaire E5.

La régularisation de ces frais est une opération d'ordre. Par conséquent, il convient de les intégrer à l'article d'imputation des travaux à savoir l'article 2315 sous inventaire R1-2018 en prenant la décision modificative suivante :

**Le Conseil Municipal, après délibération, à l'unanimité des présents et des représentés :**

**Décide** de procéder aux écritures d'ordre suivantes, en section d'investissement :

-En dépense : article 2315, chapitre 041, inventaire R1	6 330,00 €
-En recette : article 2031, chapitre 041, inventaire E5	6 330,00 €

**Charge** le Maire de procéder aux écritures comptables précitées.

### **4. Travaux en cours.**

- Les travaux de sécurisation ont débuté le 4 juillet 2018. Les réunions de chantier auront lieu le mercredi matin.
- Réhabilitation de la bibliothèque : en attente de la consultation des entreprises. M. Knorr, l'architecte en charge de ce dossier été relancé.
- Aménagement du parking du presbytère : des devis ont été demandés et sont attendus.

### **5. Dégâts d'orage.**

La foudre qui s'est abattue sur notre clocher lors de l'orage du 4 juin 2018, a occasionné de nombreux dégâts.

M. le Maire informe les conseillers qu'il a signé :

- un devis de l'entreprise DATTLER pour la remise en état de la couverture (tuiles, faitières) du clocher, d'un montant de 2 182,78 € H.T.
- un devis de l'entreprise BODET pour le remplacement de l'horloge, d'un montant de 2 109,00 € H.T.
- un devis de l'entreprise SODIELEC pour le remplacement du matériel de sono et des sorties de secours de l'église, d'un montant de 2 103,00 € H.T.

M. le Maire présente également des contrats de vérification du paratonnerre pour l'église. La proposition présentée par la société SONOREST de Colmar est retenue.

## 6. Divers.

- Le Maire propose d'étudier dans quelles mesures les T.A.P. pourraient être reconduits à la rentrée scolaire 2018/2019 suite au passage à la semaine de 4 jours. Il remercie les personnes bénévoles de la bibliothèque, Colette Riss et Nathalie Bihr, qui ont assuré la formation des enfants pendant le 3<sup>ème</sup> trimestre.
- Le Conseil Municipal remercie Mme Geneviève HENGY, Directrice de l'école d'Emlingen pour son travail effectué avec conscience et beaucoup de professionnalisme et il lui souhaite une heureuse retraite.
- Michel VONAU présente le programme d'arrosage des fleurs prévu pendant les congés de Jean-Marc GASSER du 30.07 au 10.08.2018 inclus.
- Eric DITNER informe qu'il a été interpellé par des habitants au sujet de la dernière construction de la rue des Prés. Le Maire rappelle que la Commune ne possède pas de document d'urbanisme qui permettrait de s'opposer légalement à un tel projet. Seul l'Architecte des Bâtiments de France pourrait faire valoir ses prérogatives.
- Caroline SCHNEIDER signale l'ensablement de l'exutoire de la conduite d'eaux claires en provenance du lotissement de la rue des Champs. Un devis pour une extension sera demandé.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole,  
M. RISS clôt la séance à 21h10.